

Association Française des Aidants

RAPPORT DE GESTION Exercice clos le 31 décembre 2025

I - Compte de résultat :

L'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est soldé par un déficit de 47 K€, contre un excédent de 19 K€ au 31 décembre 2024.

Le déficit de cette année décompose de la façon suivante :

- Résultat d'exploitation	-51 K€
- Résultat financier	4 K€
- Résultat exceptionnel	0 K€
Excédent	-47 K€

1-1 Résultat d'exploitation

Les produits d'**exploitation** s'élèvent à 1 804 K€, leurs décompositions par nature se présentent de la manière suivante :

En K€	2025	2024	Variation
- Prestations Colloques	-	-	-
- Prestations Formations	152	192	-40
- Prestations Conseils (a)	148	40	+108
- Subventions / partenariats (b)	1 082	707	+375
- Cotisations & Adhésions	236	238	-2
- Dons	6	1	+5
- Mécénat	30	29	+1
- Utilisation des fonds dédiés	120	18	+102
- Autres produits	30	12	+18
Produits d'exploitation	1 804	1 237	+567

- (a) La forte progression des produits concernant les prestations de formation hors Qualiopi s'expliquent en grande partie par les demandes de formation réalisées pour le groupe AG2R pour un montant total de 106 k€ en 2025.
- (b) L'augmentation des subventions et des financements dans le cadre de partenariats s'explique en grande partie par l'augmentation de la subvention de la CNSA dans le cadre de la convention 2024 – 2026 pour un montant de 392 k€ en 2025 et les financements obtenus par l'association

dans le cadre de l'événement Z'Event organisé par la Fondation de France pour un montant rattaché à 2025 de 263 k€.

Les charges d'**exploitation** de 1 854 K€ sont composées des éléments suivants :

En K€	2025	2024	Variation
- Achat du petit matériel/du matériel d'entretien/du matériel administratif	5	7	-2
- Prestation technique / outil communication	20	14	+6
- Locations et charges locatives	60	64	-4
- Honoraires formateurs (g)	222	128	+94
- Honoraires Comptables + CAC	30	28	+2
- Honoraires avocat	16	11	+5
- Honoraires divers (a)	81	31	+50
- Divers (f)	50	0	+50
- Publicités / impressions / foire et expositions (b)	16	27	-11
- Déplacements / réceptions	37	38	-1
- Frais de communication	5	9	-4
- Charges de personnel (c)	785	621	+164
- Subventions versées (e)	180	144	+56
- Dotations aux amortissements	8	7	+1
- Dotations aux provisions	63	0	+63
- Autres charges	33	33	-0
- Dotation en Fonds dédiés (d)	227	120	+107
Charges d'exploitation	1 854	1 282	+572

- (a) L'augmentation des honoraires est due à :
- Conception pédagogique (12 k€) et hébergement de microlearning (12 k€) ;
 - Accompagnement Média **ZEVENT** (21 k€).
- (b) La baisse de ce poste est liée aux foires et expositions organisées dans le cadre de la **fête des 20 ans** de l'association, mises en place par **ATD LIVE** et **CLEMENT DESCAMPS** (-10 k€) et non reconduites en 2025.
- (c) L'augmentation des charges du personnel s'explique principalement par les recrutements réalisés au cours de l'année 2025. Au total, 21 personnes ont été rémunérées en 2025. Sur certaines fonctions, l'association a parfois cumulé plusieurs salariés compte tenu d'arrêts prolongés ou dans le cadre de procédures de rupture conventionnelle ayant également entraîné des charges supplémentaires impactant la masse salariale. Si les effectifs sont stables en moyenne annuelle (12,11 ETP en 2025 contre 12,17 en 2024), la composition a fortement évolué en 1 année avec une diminution du nombre de stagiaires et d'apprentis pour une augmentation des postes de cadres qui sont passés de 7,25 à 10,17 ETP augmentant également la masse salariale.

- (d) Ce poste est constitué d'un report en fonds dédiés des financements de la Fondation de France perçus dans le cadre de l'événement Z'Event.
- (e) Ce poste est constitué des reversements effectués dans le cadre de la convention CNSA. Ces derniers sont passés de 144 k€ en 2024 à 180 k€ en 2025.
- (f) Ce poste est principalement constitué de la quote-part pour l'année 2025 des frais engagés par la Fondation de France pour la gestion de la collecte et l'organisation de l'événement **Z'EVENT** (377 k€ x prorata temporis*)
* d'août 2025 à novembre 2029
- (g) Ce poste évolue en fonction des besoins en animation de formations. Il est passé de 128 k€ en N-1 à 222 k€ en N.

1-2 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 0 contre 62 939 €.

Suite à l'avènement du nouveau règlement comptable ANC 2022-06, la notion des produits et charges exceptionnelles a évolué. Les opérations de ce poste ont donc été reclassées en produits et charges d'exploitation en 2025.

Pour rappel, en 2024, le résultat se décomposait comme suit :

- Produits de 80 k€ correspondant à la reprise des provisions de reversements liés à la convention CNSA 2020-2023
- Charges de 17 k€ correspondant à la provision pour reversement à la CNSA 2024-2027.

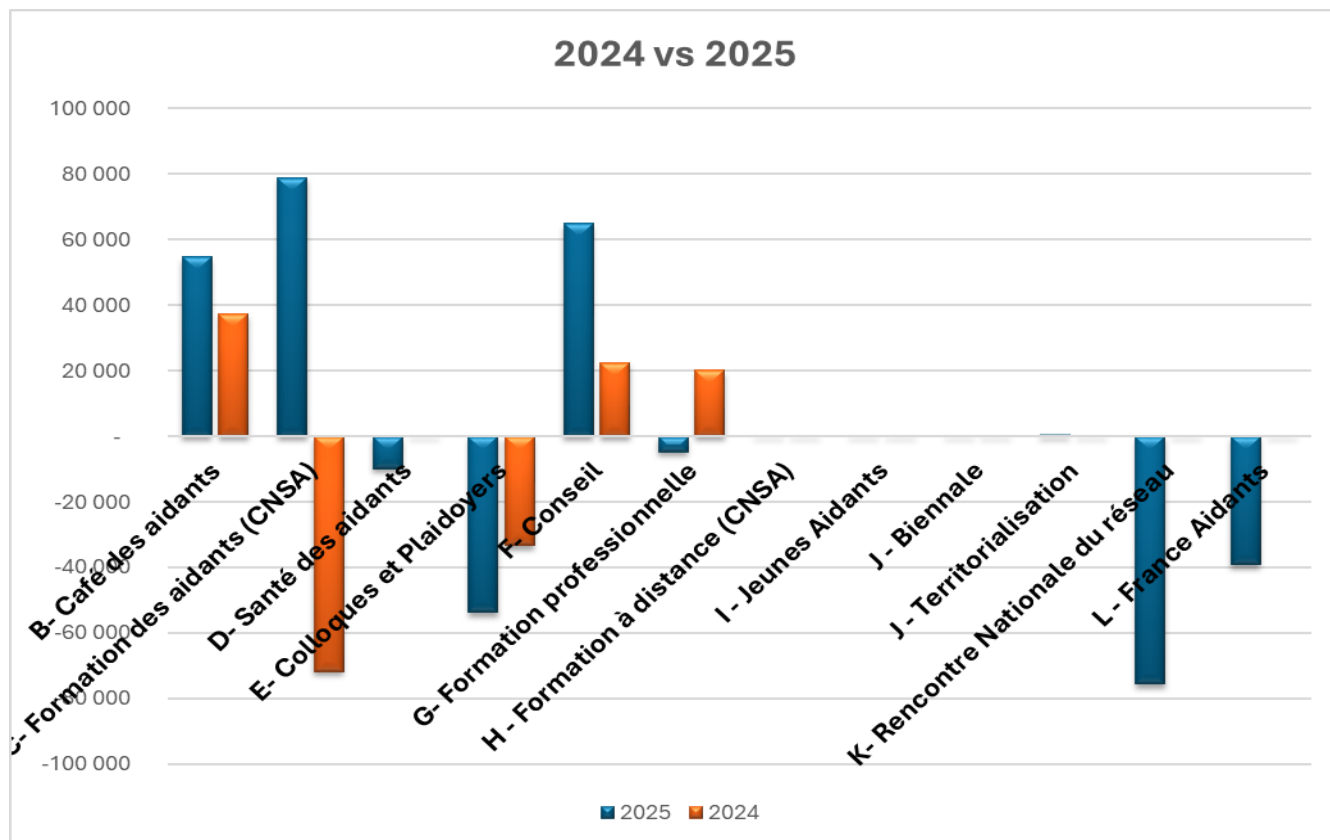
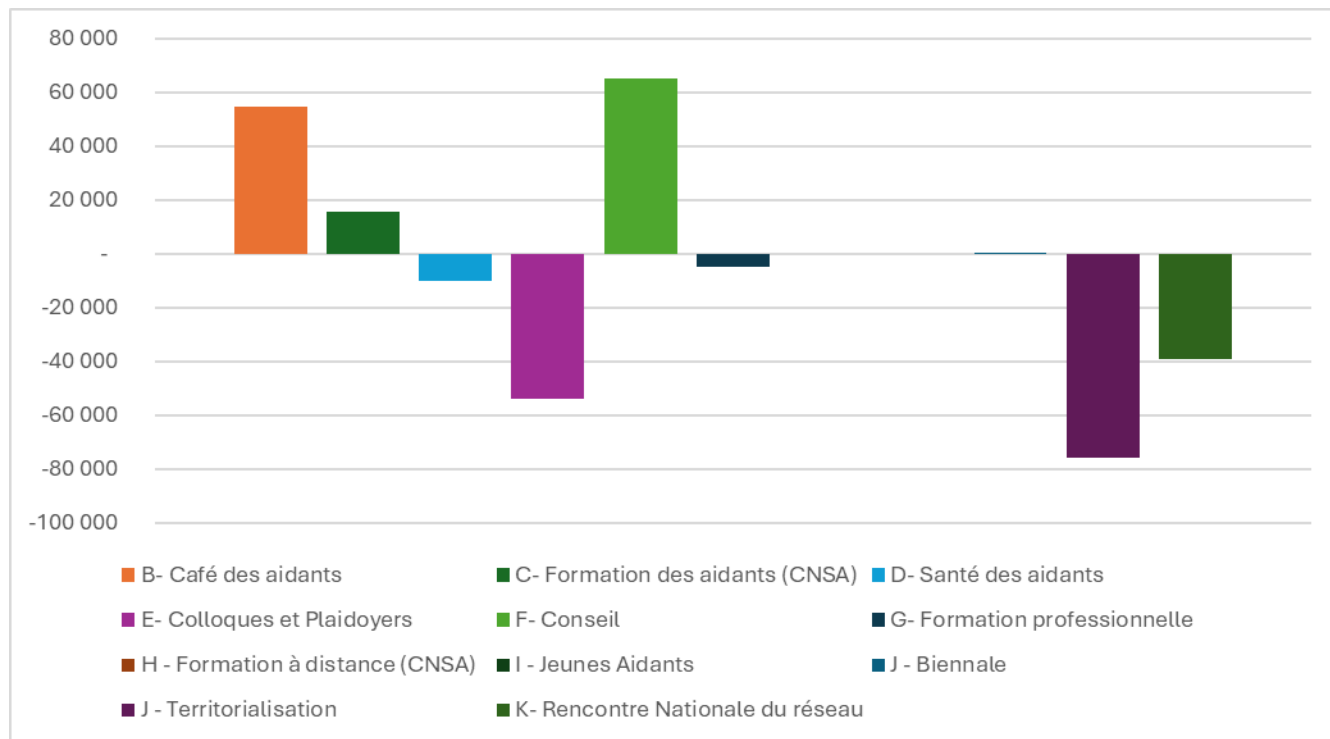
En 2024, l'association a signé une nouvelle convention avec la CNSA s'étalant de 2024 à 2027.

- La somme globale affectée à la convention CNSA pour l'année 2024 est de 386k € dont 80% sont financés par la CNSA (309 k€).
- La somme globale affectée à la convention CNSA pour l'année 2025 est de 490k € dont 80% sont financés par la CNSA (392 k€).

Ayant réalisé une sous-consommation de 17 k€ en 2024, cette somme a été inscrite en provision pour reversement à la CNSA. En 2025, la sous-consommation a été de 63k€, portant ainsi le montant total de la provision à 80 k€.

II – Examen détaillé des résultats par activité :

Résultats d’exploitation après répartition des frais généraux



Compte de résultat par section après répartition des frais généraux :

	TOTAL		B- Café des aidants		C- Formation des aidants (CNSA)		D- Santé des aidants		E- Colloques et Plaidoyers	
	Part de l'activité sur le total des Produits		17%	27%	33%	31%	1%	0%	2%	7%
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Produits d'exploitation	1 468 193	952 723	246 947	257 288	489 996	292 590	7 352	-	26 589	62 646
Charges d'exploitation	- 1 237 623	- 802 916	- 162 074	- 150 728	- 361 022	- 313 750	- 16 677	-	- 69 146	- 89 388
Résultat d'exploitation hors frais généraux	230 570	149 808	84 873	106 560	128 975	21 159	9 325	-	42 557	26 742
Quote-part frais généraux hors exceptionnel (% des ETP)	- 214 697	- 194 053	- 30 075	- 69 164	- 50 087	- 50 716	- 572	-	- 11 245	- 6 686
Résultat Exploitation après frais généraux	15 873	44 245	54 798	37 396	78 888	71 875	9 897	-	53 802	33 428
<i>Produits / Charges sur ex. ant. (reprise sur subv à reverser)</i>	- 63 123	- 17 272			- 63 123	- 17 272				
<i>Provision litige</i>	-	80 212				80 212				
Résultat Net	47 250	18 695	54 798	37 396	15 765	8 936	9 897	-	53 802	33 428

	F- Conseil		G- Formation professionnelle		H - Formation à distance (CNSA)		I - Jeunes Aidants		J - Territorialisation		K- Rencontre Nationale du réseau		L - France Aidants	
	16%	8%	19%	25%	0%	0%	0%	0%	10%	3%	0%	0%	3%	0%
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Produits d'exploitation	231 005	71 598	279 272	241 827	-	-	-	-	141 244	26 775	6 625	-	39 163	-
Charges d'exploitation	- 131 627,97	- 31 181,87	- 225 332	- 193 794	-	6 319,39	-	-	- 114 735	- 30 393	- 79 485	-	- 77 524	-
Résultat d'exploitation hors frais généraux	99 377	40 416	53 940	48 032	-	6 319	-	-	26 509	-	72 860	-	38 361	-
Quote-part frais généraux hors exceptionnel (% des ETP)	- 34 401	- 17 933	- 58 701	- 27 899	-	- 6 036	-	-	- 25 901	- 15 620	- 2 802	-	- 915	-
Résultat Exploitation après frais généraux	64 976	22 483	4 761	20 133	-	284	-	-	608	-	75 662	-	39 276	-
<i>Produits / Charges sur ex. ant. (reprise sur subv à reverser)</i>														
<i>Provision litige</i>														
Résultat Net	64 976	22 483	4 761	20 133	-	284	-	-	608	-	75 662	-	39 276	-

B- Café des Aidants® :

Cette activité a continué de se développer en 2025 avec 16 Cafés des Aidants supplémentaires cette année dont +13 en ville et +3 en entreprise pour un total de 342 cafés en 2025. 11 sessions de Café des Aidants ont également été réalisées en visio cette année réunissant un total de 143 participants.

Cette section enregistre des charges (charges de personnel, formateurs, déplacements...), après affectation de frais généraux, de 198 050 € contre 219 891 € l'année dernière.

Les produits d'exploitation diminuent légèrement de 10 k€ et s'établissent à 246 947 €. Les produits affectés, composés des mécénats et contributions financières (Malakoff Humanis, PRO BTP, Mutuelle des Douanes, Crédit Agricole Ass, SNCF, KLESIA, CR IDF, Fondation de France) sont de l'ordre de 71 k€ vs 100 k€ l'année dernière.

La section est excédentaire de 54 798 € contre 37 396 € en 2024.

C- Formation des aidants :

L'Association Française des Aidants a signé un nouvel accord-cadre avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie ([CNSA](#)) pour le développement de la formation des aidants pour la période 2024 – 2026 avec le soutien d'[AG2R La Mondiale](#) et de KLESIA.

Cette section enregistre des charges (charges de personnel, formateurs, déplacements, frais de gestion...) de 484 201 € contre 364 466 € l'année dernière. 93 ateliers en 2025 portés par un total de 54 structures contre 80 en 2024 soutenus par 46 structures.

La section est excédentaire de 15 765 € contre un déficit 8 936 € en 2024.

D- Santé des aidants :

L'année 2025 a été consacrée à renouveler intégralement le format des ateliers santé. Ces ateliers santé devraient reprendre courant 2026.

Cette section présente un déficit de 9 897 € contre 0 en 2024.

E- Plaidoyer :

L'Association Française des aidants poursuit sa présence dans des groupes de travail nationaux (par exemple le conseil de la CNSA et ses groupes de travail ou le comité de suivi de la stratégie nationale « Agir pour les aidants » 2023-2027 ou le Comité d'Orientation Stratégique du Service

Public Départemental de l'Autonomie). Elle continue également la diffusion de témoignages de différentes situations d'aidant notamment dans la presse.

Cette section est déficitaire de -53 802 € contre -33 428 € en 2024.

F- Autres actions de formation non Qualiopi

L'Association Française des Aidants a ainsi effectué 55 conférences de sensibilisation dans des grandes entreprises contre 40 en 2024 représentant un total de 1 874 professionnels sensibilisés aux questions de l'aide.

Cet axe est porté en particulier par l'animation des ateliers du chantier aide et emploi piloté par AG2R La Mondiale qui contribue fortement à ces actions de formation.

Cette section est excédentaire de 64 976 € contre 22 483 € en 2024.

G- Centre de formation Qualiopi

Le centre de formation confirme son développement avec une diversification de ses clients et une activité à 279 272 € (pour 241 827 € en 2024). Au total, 280 professionnels ont pu être formés au cours de l'année 2025 pour un total de 74 jours de formation réalisés.

Après une année de forte diminution des charges, celles-ci ont augmenté en 2025 passant de 193 794 € à 250 826 € compte tenu d'un renforcement de l'équipe du centre de formation. L'association s'appuie désormais sur un réseau de 17 formateurs – experts sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, le centre de formation génère un déficit de 4 761 € contre résultat net positif 20 133 € en 2024.

H- Formation à distance

Cette section enregistre est à 0 en 2025 contre un résultat à l'équilibre en 2024 (+284€).

I- Aidants Jeunes Aidants

Cette section est à 0 en 2025. Cet axe sera relancé dans le cadre du rapprochement à venir avec l'association JADE.

J- Territorialisation

Cette section a enregistré un excédent de 608 € cette année contre un déficit de 19 238 € en 2024 qui confirme la priorité de cette orientation stratégique de l'association avec l'objectif de renforcer l'accompagnement des acteurs locaux mobilisés auprès des proches aidants et de faire émerger des modèles d'organisation et d'animation des acteurs de l'aide dans les territoires. Cet axe s'est traduit cette année par la création d'un guide Mosaïque Aidants diffusé à l'occasion de la Journée Nationale des Aidants et présentant différents modèles de coordination des acteurs de l'aide dans les territoires. L'association a également coordonné un appel à initiatives financé par la Fondation de France qui avait pour but de soutenir les actions en faveur des aidants de personnes âgées.

K- Animation du réseau

Cette section a enregistré un déficit de 75 662 € en 2025. L'animation du réseau est l'un des principaux enjeux de l'association ; cette animation s'appuie sur 3 programmes prioritaires : les Rencontres Nationales du Réseau, le cycle de Rencontres Régionales du Réseau et la mise à disposition, fin 2025, du nouvel Espace Adhérents sur le site Internet.

Section Frais généraux

Les frais généraux s'élèvent à 214 697,40 € et ont été répartis sur les différents axes, en fonction du nombre d'ETP par programme à fin d'année, comme suit :

	Répartition en fonction des ETP
ACDA	14%
ACA	23%
ASAN	0%
ATER	12%
PFOR	27%
PCON	16%
PLAI	5%
RNR	1%
FA	0%
	100%

Les charges représentent 215 K€ contre 275 K€ en 2024, la baisse s'explique principalement par :

Charges	214 697	274 810	%
Résultat biennale	0	0	-
Prestation techniques	16 296	13 421	21%
Locations	60 019	64 064	-6%
Rémunérations et charges	94 094	98 281	-4%
Honoraires	73 966	59 691	24%
Dotations aux amortissements	8 047	1 825	341%
Fonds dédiés - Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0	-
Autres charges	56 368	37 529	50%

Produits section frais généraux : 72 K€
 - Charges section frais généraux : 287 K€
 = **frais généraux net à imputer sur chaque section : - 215 K€**

Ces frais ont ensuite été répartis au prorata du chiffre d'affaires par section analytique.

III - Bilan :

Le niveau de l'actif immobilisé net a connu une augmentation de 22 K€, avec 30 K€ au 31/12/2025 contre 8 K€ au 31/12/2024. La variation s'explique par :

- Développement de la plateforme collaborative (+25 k€)
- Achat d'ordinateurs (+ 6 k€)
- L'amortissement des immobilisations (-8 k€)

Les créances ont augmenté de 1 781 K€ : 2 875 K€ au 31/12/2025 contre 1 094 K € au 31/12/2024. Cette variation est principalement due à :

1- L'attente de versement des aides rattachées aux conventions suivantes :

- Refonte du site dans le cadre de la convention CNSA (+48 k€)
- KEREIS 2025 (+13 k€)
- SNCF 2025 (+35 k€)
- Remboursement en attente de la Taxe sur les salaires (+19 k€)
- Fondation de France pour l'événement ZEVENT (+2 740 k€) – QP des charges (-377 k€)

2- La réception des fonds de :

- Malakoff Humanis (-50 k€)
- Fondation de France (-90 k€)
- PRO BTP 2024 (-56 k€)
- SNCF 2024 (-20 k€)
- AGIRC ARRCO 2024 (-100 k€)
- CR Ile de France (-15 k€)
- CNSA 2025 (-249 k€)
- 1^{er} acompte de la Fondation de France - ZEVENT (-100 k€)

Le compte de placement ouvert en 2024 pour 196 k€ a été remboursé en 2025.

Les provisions sont constituées de :

- | | |
|---------------------------------------|-------|
| - Provision risque reversement CNSA : | 80 K€ |
| - Total | 80 K€ |

Les dettes sont en augmentation de 140 K€ : 259 k€ au 31/12/2025 contre 119 k€ au 31/12/2024. Le montant des dettes est essentiellement lié aux charges à payer aux porteurs de projets dans le cadre de la subvention CNSA (133 k€). Les dettes fournisseurs sont de 35 k€ et les dettes sociales et fiscales de 88 k€.

Les produits du ZEVENT (2 740 k€) sont reconnus au prorata temporis entre septembre 2025 et novembre 2029. Il a donc été enregistré 5 mois sur 52 en 2025.

Les parts de produits postérieurs à l'exercice 2025 a été inscrite en produits constatés d'avance (PCA) pour 2 477 k€.

Il en de même pour la quote-part de la fondation de France (377 k€). La part des charges relative aux exercices suivants a été comptabilisé en charges constatées d'avance pour 346 k€.

Les produits constatés d'avance ont ainsi augmenté de 1 629 k€ : 3 002 k€ au 31/12/2025 contre 1 066 k€ au 31/12/2024, ils correspondent à :

- Fondation de France – ZEVENT : 2 477 k€
- Parts CNSA affectées aux exercices 2025-2026 : 474 k€
- Autres produits reportés : KEREIS (17 k€), SNCF (35 k€).

Il en résulte une augmentation de la trésorerie de 155 K€ : 461 k€ au 31/12/2025 contre 306 k€ au 31/12/2024.

IV- Evènements significatifs postérieurs à la clôture

En février 2026, Samuel Bosq et Amarantha Bourgeois-Barclay ont succédé à Simon de Gardelle à la direction de l'association dans le cadre d'une co-direction avec une répartition des périmètres d'actions complémentaires.

Le pôle formation a continué à s'étoffer avec le recrutement d'Anaïse Leroy en tant qu'ingénieure pédagogique. Ce recrutement va permettre de contribuer à la réingénierie de nos supports de formation afin de poursuivre le développement de l'offre du centre de formation et la couverture d'un nombre plus important de bénéficiaires.

Au niveau de la communication et compte tenu de l'arrêt prolongé de Nadiège Sudre, l'association a fait le choix de faire appel à une chargée de communication qui travaillait déjà précédemment avec l'association, Mme Sandra Doucène.

Un travail de remise à plat des règles en matière de ressources humaines a également été initié avec notre conseil juridique et une première communication avec l'équipe a pu être réalisée.

Sur le plan des ressources humaines, un travail est également engagé en matière de sécurité et des conditions de travail en lien avec le médecin du travail et un cabinet préventeur afin de se mettre en conformité avec la réglementation, y compris en matière de locaux, et favoriser un climat de travail positif permettant à chacun des salariés de faire preuve d'autonomie et d'esprit d'initiative. Le bureau a également validé le principe de la création d'un conseil économique et social d'ici l'été. Une formation de secouriste en milieu professionnel sera par ailleurs proposée à chacun des salariés dans le courant de l'année 2026.

V – Perspectives

L'année 2026 sera marquée par la réalisation de la première tranche des objectifs fixés dans le cadre de l'événement Z'Event et, en particulier, l'augmentation du nombre de Cafés des Aidants avec 30 Cafés supplémentaires qui devraient ouvrir dans le courant de l'année, en particulier dans les territoires non couverts aujourd'hui, l'augmentation du nombre de sessions de l'Atelier Comprendre pour Agir et la mise en œuvre des biographies thérapeutiques. L'arrivée d'Anaïse Leroy permettra également au Centre de formation de proposer de 3 nouvelles formations permettant de toucher 800 professionnels supplémentaires dès 2026.

Sur le plan financier, la mise en œuvre de cette première tranche du programme d'action financé par l'événement Z'Event cumulée à la dynamique de développement de l'association devrait se traduire par une augmentation des dépenses de l'ordre de 800 k€ supplémentaires portant le budget de l'association à hauteur de 2,65 M€, soit une augmentation des dépenses de l'ordre de 40% qui devraient couvrir des dépenses supplémentaires en particulier en masse salariale, sur les différents programmes d'actions de l'association et le renforcement de notre offre de formation afin de répondre aux objectifs ambitieux sur-lesquels l'association s'est engagée dans le cadre de cet événement.

2026 sera aussi une nouvelle étape dans la perspective de la création de la Fondation France Aidants et du rapprochement avec les structures partenaires, la Fondation France Répit, l'Association nationale Jeunes AiDants Ensemble JADE et les Bobos à la Ferme dans l'objectif de pouvoir agir à l'échelle nationale tout en confortant les actions dans les territoires au plus proche des acteurs de l'aide.